



COMMUNIQUE DE PRESSE

— 22.04.10



L'ADEME ET SON HOMOLOGUE MAROCAIN L'ADEREE¹ SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT SUR 3 ANS

En présence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, le jeudi 22 avril 2010 à Rabat - Maroc

A l'occasion des festivités célébrant la Journée de la Terre à Rabat au Maroc du 22 au 24 avril 2010, Philippe Van de Maele, Président de l'ADEME et Saïd Mouline, Directeur Général de l'ADEREE (nouvellement créée en mars 2010) signent un accord de partenariat sur 3 ans.

Cet événement concrétise une collaboration fructueuse entre les deux pays qui mènent depuis plus de 20 ans des actions de terrain pour développer et intensifier le recours aux énergies renouvelables et les mesures d'efficacité énergétique sur le sol marocain.

Un partenariat qui renforce les relations franco-marocaines dans le cadre du Plan Solaire Marocain

Le Maroc a récemment lancé un **Plan Solaire Marocain** destiné à favoriser le développement des énergies renouvelables au niveau national. Il participe ainsi au **Plan Solaire Méditerranéen** dont l'objectif est d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et de renforcer l'efficacité énergétique des pays bordant les deux rives de la Méditerranée, et de répondre aux enjeux de l'offre et de la demande.

D'autre part, l'ADEME et l'ADEREE sont toutes deux membres fondateurs de MEDENER², association méditerranéenne regroupant douze agences nationales de la maîtrise de l'énergie lesquelles se mobilisent aujourd'hui sur des projets fédérateurs pour contribuer à la mise en œuvre du Plan Solaire Méditerranéen.

Dans le cadre de l'accord ADEME- ADEREE, 4 thèmes principaux ont été identifiés et portent sur :

- **L'efficacité énergétique** pour tous les secteurs de consommation et en priorité, le secteur du bâtiment et de l'urbanisme.
- **Les énergies renouvelables**, notamment sur l'évaluation des ressources, des systèmes de production ainsi que des nouvelles applications liées à l'éolien, le solaire photovoltaïque, le thermique, la thermodynamique et la biomasse, en particulier au profit de l'accès à l'énergie en milieu urbain et rural.

¹ Agence Nationale Marocaine pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique

² MEDENER regroupe l'Algérie, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, le Portugal, la Syrie et la Tunisie (association créée en 1997).

www.ademe.fr

- **L'animation et l'accompagnement des politiques** dans ces domaines au niveau régional.
- **La sensibilisation aux problématiques du développement durable** et des **changements climatiques**

Ces champs d'actions seront soutenus par différents moyens mis en œuvre tels que :

- Le développement d'outils, de méthodes, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, l'information et la sensibilisation des publics.
- Un appui à la définition et au montage de démonstrateurs de recherche sur le territoire marocain afin d'expérimenter des technologies innovantes aux conditions réelles de fonctionnement.
- Le développement de partenariats.

Efficacité énergétique dans le bâtiment : l'ADEME soutient l'ADEREE

Au Maroc, le bâtiment représente plus de 35 % de la consommation énergétique du pays. Il constitue un potentiel important en économie d'énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Alors que sont programmés dans ce secteur de grands projets d'extension, de rénovation et de développement, y compris de villes nouvelles, un programme destiné à la mise en œuvre d'un code d'efficacité énergétique a été lancé, programme notamment financé par :

- le Fonds Mondial pour l'Environnement (GEF) et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD),
- l'Union européenne (*décision en cours*),
- le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Les actions concrètes (préparation d'une réglementation thermique, opérations de démonstration, développement de filières de construction, etc.) appuyées par le FFEM en concertation avec les autres bailleurs permettront de renforcer la capacité de l'ADEREE et ses partenaires à mener à bien leur programme d'efficacité énergétique dans sa phase de lancement. La maîtrise d'ouvrage de ces actions a été confiée à l'ADEME qui travaillera en partenariat étroit avec l'ADEREE.

Plus de 20 ans de coopération entre l'ADEME et l'agence homologue marocaine

Les deux agences renouvellent un accord de coopération noué dès 2001 et régulièrement renouvelé depuis.

L'ADEME et son homologue marocain ont œuvré pour la **diffusion des savoir-faire, notamment par les formations** dispensées par le **Centre des Energies Renouvelables (CDER)**. Elles ont ainsi décliné six modules de **formation aux techniques des énergies renouvelables** (photovoltaïques, micro-réseaux et éoliens). Plus de 1200 professionnels marocains et africains ont été formés **à partir de plateformes fixes** (pour les installateurs et les ingénieurs) et mobiles (pour les techniciens de maintenance et des utilisateurs en zone rurale) sur des technologies dans les domaines du solaire, de l'éolien, de l'hydraulique et des mini réseaux - dont dispose le centre de formation du Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER).

Les deux agences ont également multiplié les **échanges sur les méthodes et outils de politique publique**, en proposant des **solutions innovantes, concrètes et durables**, en particulier dans le domaine de **l'électrification rurale** (700 000 personnes équipées). Elles ont ainsi ouvert la voie à l'Office National de l'Electricité (ONE) pour aboutir à un taux d'électrification rural de 18% en 1995 à 98% en 2008 ; un véritable changement d'échelle pour la diffusion des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie énergétique marocaine, le CDER voit ses compétences élargies à l'efficacité énergétique en se transformant en une **« Agence nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique » (ADEREE)**.

www.ademe.fr

L'ADEME soutient également l'initiative de l'Institut Méditerranéen des Energies Renouvelables (IMEDER) lancé en 2009 par le pôle de compétitivité DERBI pour fédérer l'offre industrielle, tant française que méditerranéenne afin de répondre aux enjeux du Plan Solaire Méditerranéen.

Les éco-entreprises françaises en général et les PME membres du Club ADEME International en particulier portent un intérêt fort au marché marocain. Deux sociétés membres viennent ainsi d'être retenues pour réaliser les études préalables à la construction et aux équipements assurant la meilleure efficacité énergétique possible et bénéficiant de sources d'énergies renouvelables pour la création de la ville nouvelle de Ch'rafat près de Tanger. Ces études seront financées par le Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé (FASEP) du ministère français de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr